



# CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°199, hebdomadaire, lundi 1er avril 2019

Le Classes-En-Lutte reprend un rythme de luttes : hebdomadaire

La Mauvaise Herbe n°5  
la revue de la Cnt-éducation  
Abonnez-vous !  
Bulletin dans la rubrique dédiée  
sur le site [cnt-f.org/fte](http://cnt-f.org/fte)



## Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :  
07 82 14 98 31

## La grève continue... Jeudi 4 avril : nouvelle journée nationale d'actions..

La CNT éducation appelle à reconduire la grève partout où c'est possible !



*Après les lycéen.nes contre Parcoursup, les personnels du secondaire contre les réformes des lycées pro et généraux, sitôt la loi Blanquer votée en première lecture à l'Assemblée, les profs du primaire se sont mobilisés.es.*

Dès le 9 mars, en Loire Atlantique, des AGs ont voté la grève. D'autres l'ont reconduit au lendemain de la journée interpro du 19 mars à Paris, dans le Rhône, en Seine-Saint-Denis...

La semaine passée, parents et enseignant.es se sont réuni.es. Des manifestations locales ont rassemblé plusieurs centaines de personnes. A Montreuil, dans le Neuf-Trois, 500 parents et profs ont enterré l'Éducation publique...

A Paris, l'AG de grève du jeudi 28 mars a regroupé 250 profs. 500 personnes s'étaient rassemblées la

veille devant le rectorat à l'appel de l'intersyndicale (snuipp, snudi fo, cgt, cnt, unsa) pour protester contre les menaces de sanctions contre les collègues de cp qui n'ont pas fait passer les évaluations ou pas fait remonter les résultats. 200 motions de soutien de conseils des maitres ont été déposées... Le recteur a reçu une délégation et a affirmé qu'il n'y aurait finalement pas de blâme, que des avertissements écrits ou oraux...

Pour terminer la semaine en beauté, plusieurs dizaines de milliers de manifestant.es ont marché en régions et à Paris contre la loi Blanquer... et son monde.

**La semaine à venir s'annonce aussi active avec un temps fort jeudi 4 avril. A Grenoble, Montpellier,... une nuit au rectorat ou dans les écoles seront organisées dans la foulée.**

# L'école par terre, c'est la faute à Blanquer

*Les mobilisations actuelles des enseignant.e.s montrent le raz-le-bol de la profession face aux injonctions autoritaires du ministère et au projet de loi sur l'école dite de la « confiance ».*

Depuis la très médiatique mise en place des CP à 12 (dans les seuls REP), les programmes, les formations et la liberté pédagogique sont mises à mal. Les visites d'inspection lors desquelles il faut rendre des comptes sur le nombre « d'enfants décodeurs », les vives « recommandations » sur les programmations, le choix des manuels, se sont multipliées.

Après avoir tenté d'imposer des évaluations non obligatoires en CP, néfastes pour les élèves et absurdes pédagogiquement, le ministère menace de sanctions les récalcitrant.e.s.

**Notre ministre utilise la « méthode globale »... pour détruire l'éducation publique.**

Dans les lycées professionnels, la loi retire des heures d'enseignements généraux, privant des élèves, le plus souvent issu.e.s des classes populaires d'une culture et de savoirs nécessaires, pour n'en faire que de la chaire à patron.

Dans les lycées généraux et technologiques, la réforme du bac impose aux élèves de seconde de faire des choix utilitaristes dans un éventail d'options, que les établissements ne pourront pas tous proposer.

La sélection se développe avec *Parcoursup*, où les filières sont restreintes en fonction des « bassins d'emplois ». C'est la fin de l'université ouverte à tou.te.s à partir du bac. Et un pas de plus dans la mise en concurrence des universités et des filières. Sans compter le scandale que représente l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s...

Les inégalités entre les établissements, les terri-

toires et les diplômés des bachelier.e.s deviendront encore plus criantes.

**La loi sur la « confiance »  
ou la politique de l'antiphrase**

Dans ce contexte de remise en cause des services publics, Blanquer propose un projet de loi qui accentue toutes ces dérives (lire cel de mars n°198).

L'article 1 sur « l'exemplarité des fonctionnaires » peut sonner comme un rappel à l'ordre à toute velléité de critiquer la politique de notre ministre, y compris en dehors de notre temps de travail.

L'article sur les établissements publics des savoirs fondamentaux déshumanise l'école et crée plus de hiérarchie. Les professeur.e.s des écoles dépendront des chef.fes d'établissement du collège. Un.e adjoint.e de direction devrait être l'intermédiaire pour plusieurs écoles du secteur. Nous imaginons mal qu'il soit ainsi possible de régler les problèmes si fréquents du quotidien ! Que deviendront les conseils des maître.ses ?

La création d'établissements d'excellence (EPLI) dans les quartiers favorisés et le recours généralisé à l'expérimentation (article 8) vont accentuer les inégalités entre les établissements.

La précarité et le mépris pour nos métiers se généralisent. Des étudiant.e.s pourront se voir confier des classes pour parer au manque de personnel.

C'est l'enterrement de l'école publique

